



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉMARCHE PAYSAGES & ÉNERGIES

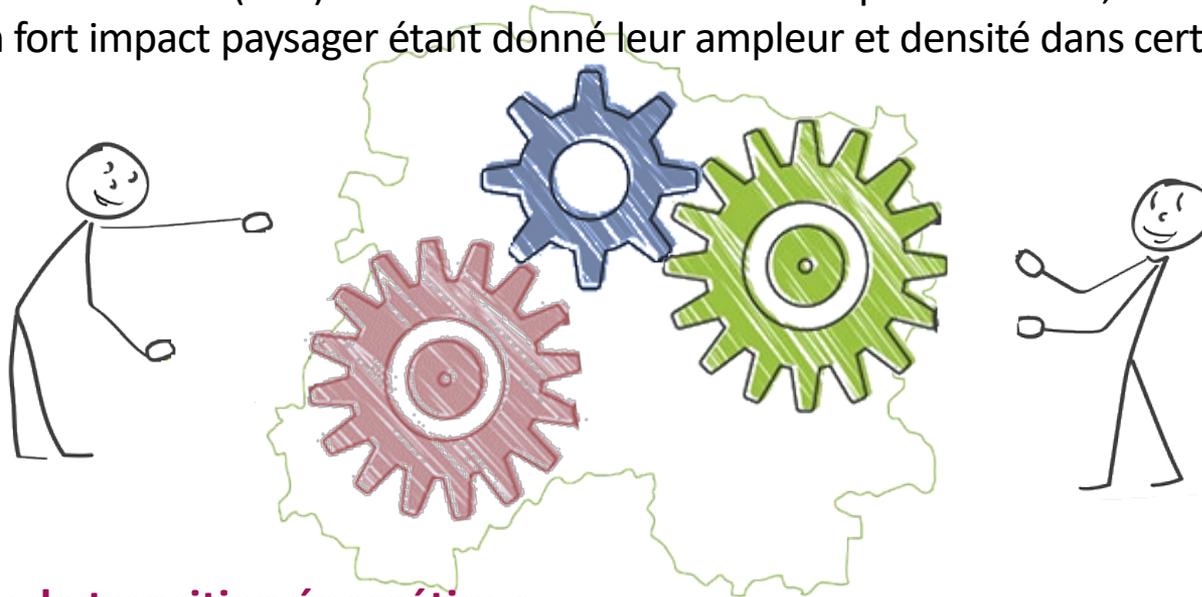
Une démarche territoriale pour concilier les infrastructures d'énergies renouvelables dans les paysages marnais



Le constat

Des évolutions visibles sur nos territoires

- Les paysages ont toujours évolué sous l'influence de l'environnement et des activités humaines.
- Les Énergies Renouvelables (EnR) sont récentes et se sont multipliées : éolien, solaire, méthanisation.
- Ces EnR ont un fort impact paysager étant donné leur ampleur et densité dans certains secteurs.



De forts enjeux de transition énergétique

- Réchauffement climatique : nécessité de sortir de la dépendance aux énergies fossiles.
- Crises énergétiques : nécessité de renforcer l'indépendance énergétique du pays et de sécuriser notre approvisionnement.
- Incertitudes sur les coûts de l'énergie.

Des interrogations, nombreuses et légitimes, des acteurs locaux

- Elus, riverains, associations, ...
- Des réactions contrastées et parfois vives.

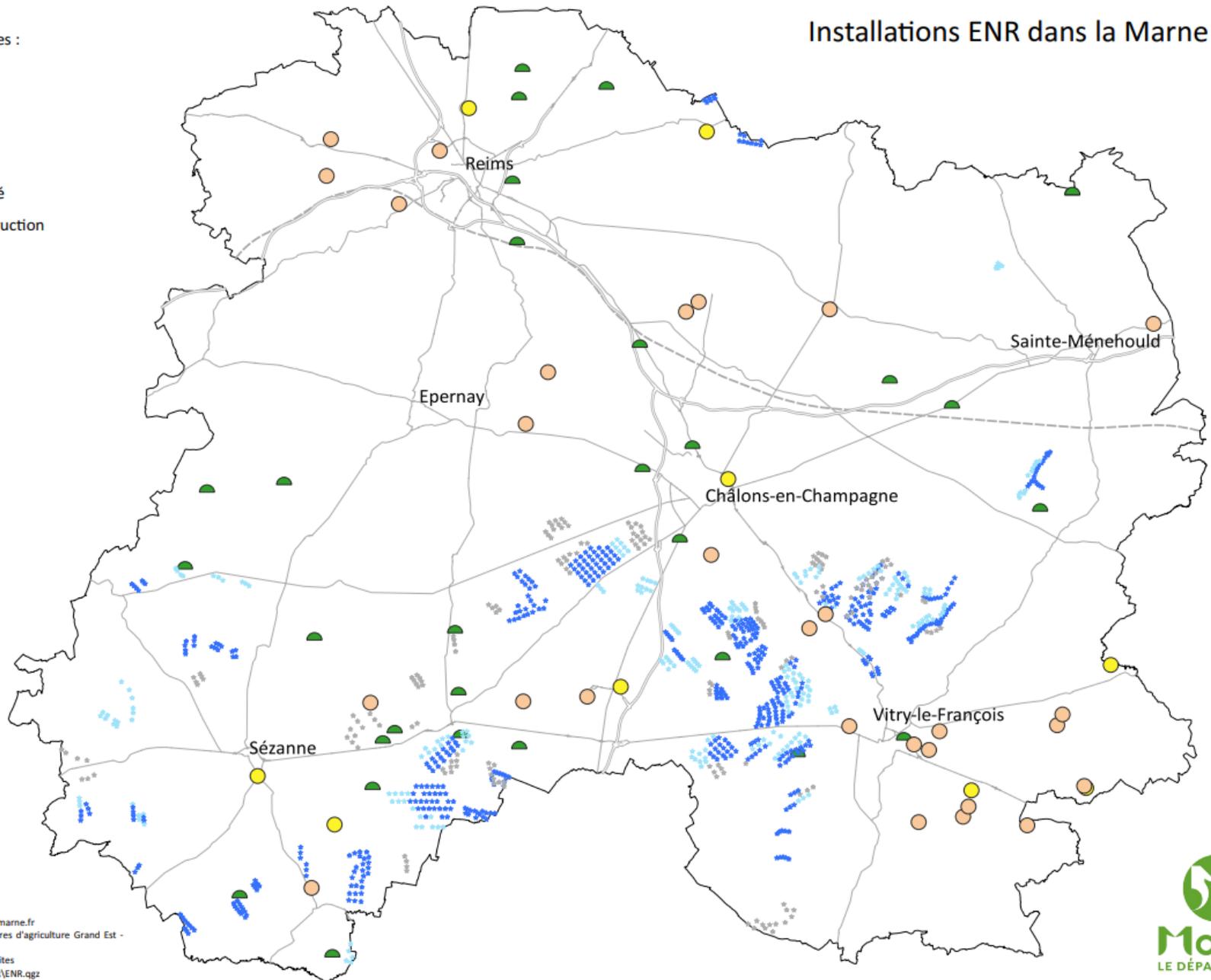
Installations ENR dans la Marne

Parcs photovoltaïques :

- en service
- en projet

Eoliennes :

- en service
- projet autorisé
- projet en instruction
- Méthaniseurs



L'origine de la démarche Paysages & Énergies

- Face à ce constat, le Département et la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne ont lancé, en 2022, une démarche collective pour mesurer les enjeux sur nos paysages au regard des installations d'énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation.
- La démarche repose sur le fait que la transition doit être pensée et mise en œuvre à l'échelle locale avec les acteurs concernés pour respecter les paysages et le cadre de vie tout en contribuant au développement des énergies renouvelables.
- Pendant 2 ans (2022 à 2024), cette démarche a réuni plus de 150 participants, elle a permis la création d'une boîte à outils à destination des acteurs du territoire pour favoriser l'intégration paysagère des installations énergétiques.

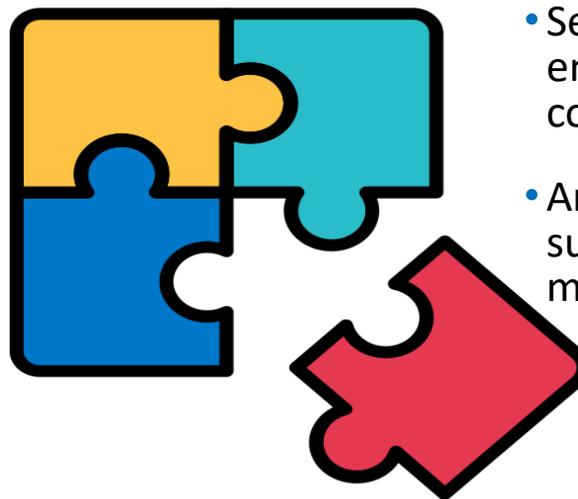


Les principales finalités de la démarche Paysages et Énergies



Actualiser les connaissances sur les paysages de la Marne, en intégrant les EnR

- Mettre à jour l'Atlas des paysages de Champagne Ardenne de 2003
- Identifier et analyser les dynamiques d'évolution des paysages par rapport aux EnR
- Adapter les réflexions aux sensibilités locales, mobiliser les parties prenantes et capitaliser au fur et à mesure



Nourrir les réflexions pour proposer des méthodes et des outils

- Sensibiliser aux paysages, encourager l'appropriation collective de ses enjeux
- Analyser l'impact des EnR sur nos paysages (éolien, méthaniseur, photovoltaïque)
- Co-construire des outils facilitant la planification territoriale, l'intégration paysagère des projets et la participation des acteurs locaux.



Les principales étapes de la démarche Paysages & Énergies

Animation de la démarche confiée à un groupement de 3 bureaux d'études (agences Sillage, Tact, ETD) pour un regard extérieur, non-partisan et expert

L'analyse de terrain pour apprécier les différents paysages de la Marne et y relever l'empreinte des EnR, complétée par des rencontres et des enquêtes en lignes auprès des élus de la Marne

La concertation pour recueillir les témoignages, les perceptions ressenties au fil des ans et les recommandations complétée par des retours d'expériences menés par d'autres territoires

La réalisation d'un atlas cartographique, de propositions et de recommandations ainsi que d'une boîte à outils destinés aux élus pour étayer leurs réflexions sur les paysages et l'impact des EnR.



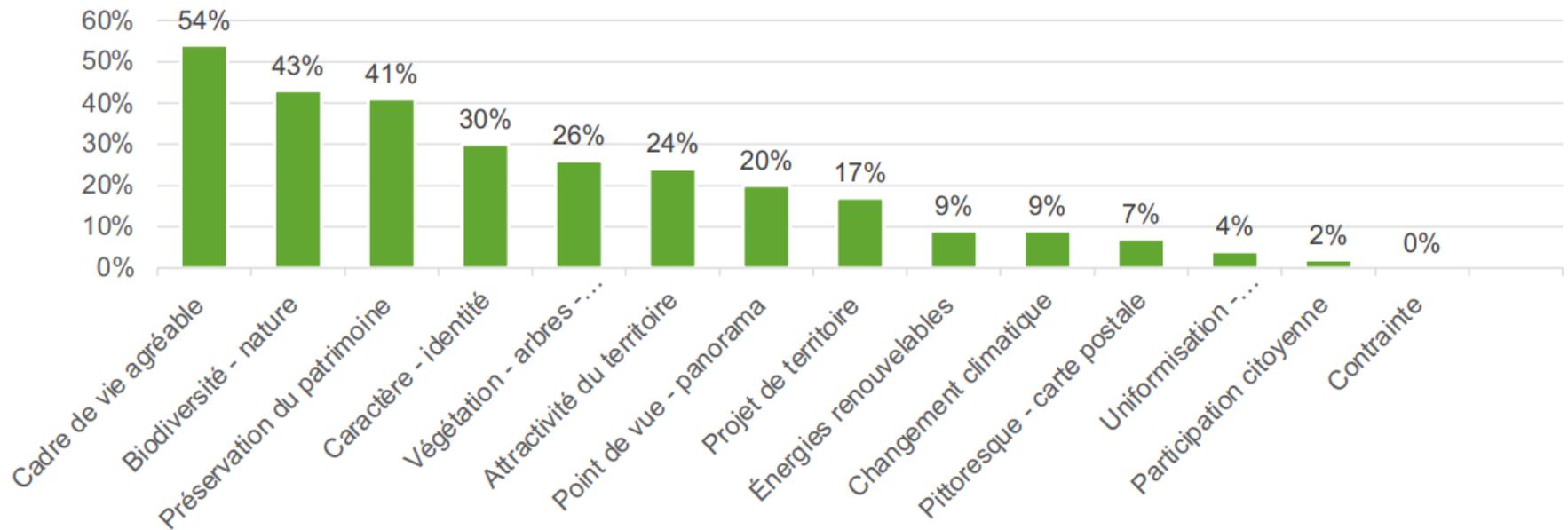
Réunion de lancement :
14 décembre 2022

Séminaire de clôture :
25 juin 2024

Enquête de perception : quelques retours

Les principaux constats dressés par les élus locaux

Qu'évoque le terme "paysage" pour vous ?



Une méfiance croissante vis-à-vis des porteurs de projets



Cadre légal et réglementaire insuffisant



Le souhait de pouvoir anticiper les changements à l'œuvre



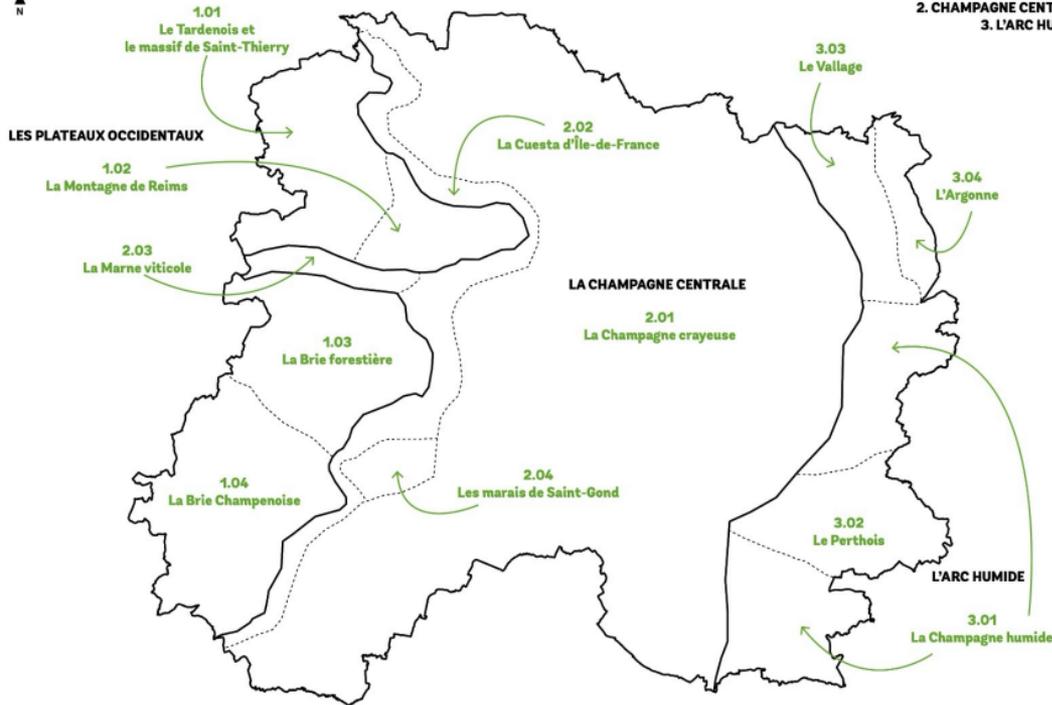
Un besoin d'information et de sensibilisation exprimé



Intégration paysagère = condition *sine qua non* à l'acceptabilité sociale des projets ENR



1. LES PLATEAUX OCCIDENTAUX
2. CHAMPAGNE CENTRALE
3. L'ARC HUMIDE



Analyse des paysages

Caractéristiques des paysages marnais

- 3 Unités paysagères principales
 - *Les plateaux occidentaux*
 - *La Champagne centrale*
 - *L'Arc humide*
- 12 sous-unités paysagères :
Brie forestière ; Brie Champenoise ; Tardenois ; Marais de St Gond ; Montagne de Reims ; Cuesta ; Marne viticole ; Champagne crayeuse ; Champagne humide ; Vallage ; Perthois ; Argonne.

Concertation au cours d'ateliers participatifs

Juillet 2023 : 5 ateliers (147 participants) répartis en différents lieux.

- Rencontrer les élus locaux pour recueillir leurs perceptions du paysage et de son évolution récente vis-à-vis des EnR.
- Engager un dialogue autour de leurs ressentis, leurs attentes et leurs recommandations pour mettre en valeur les paysages et faciliter l'intégration paysagère des infrastructures, dont les EnR.



Elaboration et test de 3 outils de concertation/évaluation

Balade rurale avec un paysagiste conseil

- Discerner les caractéristiques d'un panorama.
- Identifier les éléments à conserver/à faire évoluer (à retranscrire dans les doc d'urbanisme, aménagement paysager...).



Mont de Fourche à Vitry-en-Perthois



Secteur de Thibie

Observations d'un parc éolien

- S'imprégner concrètement des effets induits par les éoliennes, selon divers points de vue.
- Evaluer les impacts visuels, questionner l'intégration paysagère des EnR.

Réflexions autour des ressources d'un territoire

- Analyser l'aménagement d'un territoire, son évolution dans le temps et sa traduction dans le paysage (*gestion des espaces, accès, évolution des activités et besoins ...*).
- Encourager une vision prospective et spatialiser les projets énergétiques.



Atelier à Igny-Comblizy

Analyse des paysages : Réalisation d'un Atlas des Paysages & des Énergies

2.01 LA CHAMPAGNE CRAYEUSE

PAYSAGE

Déterminants géographiques et organisation du territoire

La plaine de la Champagne crayeuse est une grande étendue de culture bordée à l'Ouest par le relief de la Cuestia d'Île-de-France et à l'Est par le relief de la côte de Champagne. Au vu de son étendue et de la proportion qu'il occupe sur le département, ce paysage est souvent reconnu comme le paysage typique marnais. Par ailleurs, le relief de la plaine est souvent confondu. Il est perçu comme relativement plat/tabulaire, alors qu'en réalité celui-ci présente des micro-variations et spécificités selon les secteurs.

Bien que variable, le relief de la plaine demeure peu élevé. Ainsi, peu de situations de belvédères ou panoramiques sont identifiées. Elles sont seulement permises depuis les hauts-reliefs qui bordent ce territoire. Néanmoins, au vu de la relative planéité du relief, les perceptions portent à des distances importantes sans que celles-ci ne puissent réellement être appréhendées par l'observateur.

La formation et la composition de la plaine entrent en opposition avec les unités voisines boisées et/ou humides. Le couvert végétal est ainsi peu développé. Il se remarque au travers de bois, de ripisylve et quelques alignements d'arbres le long des voies départementales. À noter que les plus grandes surfaces de bois sont localisées dans les camps militaires, ce qui amplifie leur aspect impénétrable.

Le territoire de la plaine est traversé par de nombreuses vallées : la Suppe, la Vesle, la Marne et l'Aube. Ce sont les tracés de celles-ci qui induisent les variations du relief et constituent des spécificités locales. Une alternance de zones «plates» et de zones vallonnées se forme alors.

Une succession d'ondulations de faible intensité rythme le parcours dans la plaine. Depuis ces secteurs (section Nord de la vallée de la Suppe et en bordure de l'arc humide), les perceptions peuvent être plus longues depuis les sommets de ce relief. Au contraire, situé dans le creux du relief, un tableau uniforme fait face à l'observateur. Comme pour les zones de replat, le contraste est net entre les portions de ciel et de terre, typique des paysages de faibles amplitudes.

Enfin, bien que la plaine de la Champagne crayeuse puisse paraître au premier regard homogène et uniforme, la diversité de la composition de ce type de



Photo 35 : Les bocaux, rizières et autres masses de végétation permettant de lire les ondulations au relief de la plaine.



Photo 36 : Le mosaïque culturale décline plusieurs plans et donne ainsi une profondeur d'image à son territoire de plaine.

paysage réside dans le changement de saison. Plus fort au printemps et à l'automne, c'est le parcellaire agricole qui tend à muter pour offrir une plus grande diversité de couleurs à ce paysage agraire. Au-delà du parcellaire, l'activité agricole empreint ce territoire. De nombreux silos ponctuent la plaine et provoquent l'horizontalité de celle-ci. Ils constituent notamment des éléments de repères.

Deux typologies d'implantations des secteurs habillés se distinguent au sein de cette sous-unité paysagère :
- le long d'une rivière, dont la toponymie des bourgs est inspirée
- ou le long de grands axes routiers.



Photo 37 : Le rythme flouant.



Photo 38 : Le rythme flouant.



Des photos et un descriptif de chaque paysage

- Mettre en évidence les caractéristiques paysagères fondamentales de la Marne.
- Fournir un socle de connaissance argumenté pour faire connaître les paysages marnais (auprès des élus, aménageurs, développeurs EnR...).

Prise en compte des EnR sur les paysages

- Identifier l'impact visuel des EnR, leur évolution et la capacité des sites à les accueillir (notion d'intégration paysagère).
- Permettre à chacun de prendre conscience de son rôle dans l'avenir de ces/ses paysages.

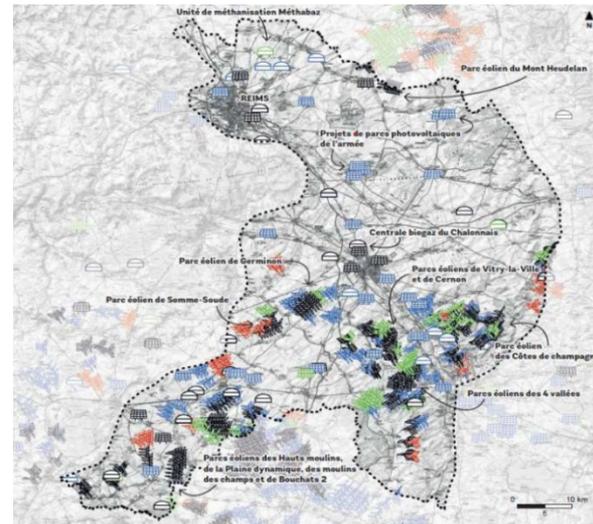


Photo 56 : Méthanisation visible en périphérie de l'agglomération de Reims.



Photo 57 : Méthanisation associée à une structure agricole, située en sortie de Bourg (Aube).

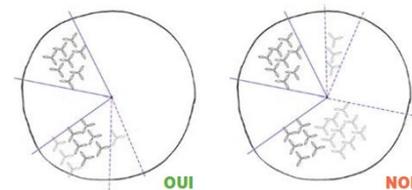
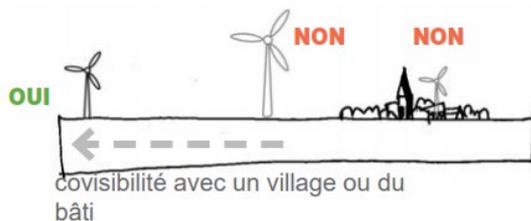
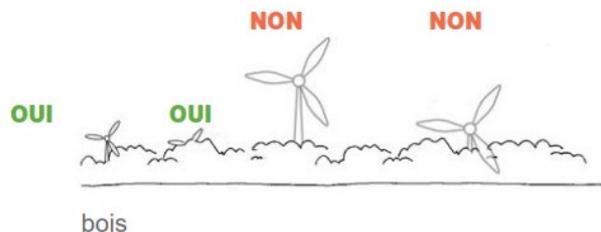
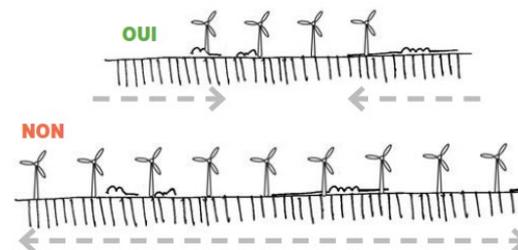
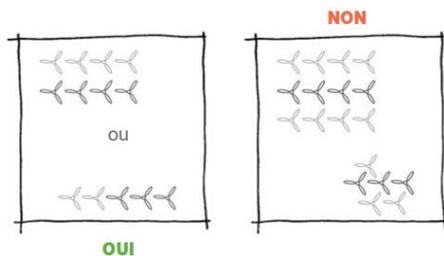
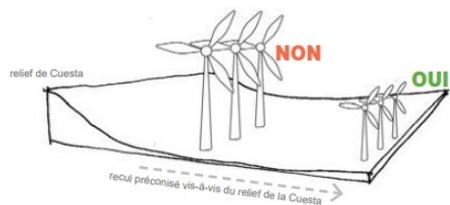


Fig 27 : Cartographie des EnR de la sous-unité paysagère de la Champagne crayeuse

Les recommandations issues de la démarche

Energie éolienne :

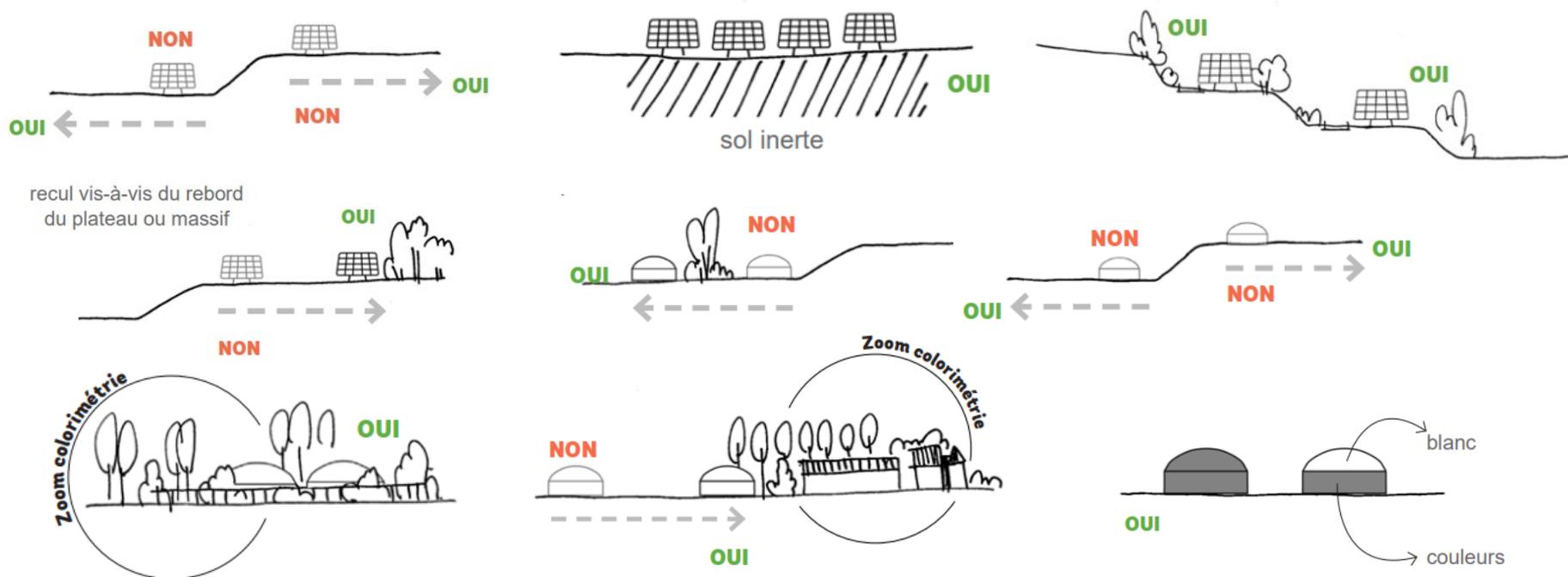
- Préserver des espaces ouverts et de respiration.
- Privilégier une implantation « géométrique ».
- Jouer sur la colorimétrie des mâts et des pâles pour mieux les intégrer dans les paysages.
- Veiller à la distance entre les éoliennes et les habitations & zones protégées.
- Réguler l'éclairage nocturne des éoliennes.
- Favoriser la communication et l'information sur les projets, y compris auprès des citoyens.
- Assurer une cohérence à long terme en cas de densification des parcs.



Les recommandations issues de la démarche

Parcs solaires et unités de méthanisation :

- Aménager les abords pour masquer les installations (haies, arbres, conifères qui servent d'écran et absorbent le bruit).
- Minimiser la visibilité des centrales solaires selon le relief et par la colorimétrie.
- Privilégier les installations sur des sites au foncier dégradé (friches, délaissés, parkings...).
- Optimiser les accès pour l'approvisionnement des unités de méthanisation.



Synthèse de la Boîte à outils : Paysages et EnR

3 axes : Sensibiliser, Concerter, Planifier

Des outils de sensibilisation aux paysages et à leurs évolutions

Prendre connaissance des études paysagères

Recourir à un bureau d'étude spécialisé, animer des ateliers

Aller sur le terrain pour s'imprégner des paysages, comparer les points de vue

Analyser les évolutions du paysage au fil des années

Identifier les sites qui font consensus / débat, définir les paysages à préserver et ceux qui pourraient évoluer.

Des outils de concertation destinés aux élus, associations, habitants, développeurs

Créer et animer un comité de suivi (élus, porteurs de projet, habitants)

Identifier les enjeux et les acteurs propres à chaque EnR (éolien, méthanisation, photovoltaïque)

Mener une enquête de perception, consulter des acteurs locaux, organiser des réunions

Prendre conscience des impacts, exprimer des arguments, rechercher les compromis

Visiter d'autres sites EnR en fonctionnement et échanger avec les acteurs locaux

Des outils pour planifier les énergies renouvelables sur le territoire

EnR : Privilégier les espaces déjà artificialisés ou peu sensibles, veiller à leur insertion

Identifier les éléments du cadre de vie et caractéristiques du territoire (ex: patrimoine)

Respecter des espaces de respiration, évaluer la co-visibilité

Recenser les installations existantes et projets en cours

Capitaliser sur d'autres expériences

Anticiper les évolutions économiques, énergétiques, agricoles, naturelles, urbaines, patrimoniales, mobilités ...

Synthèse de la démarche Paysages & Énergie

La démarche se compose d'une boîte à outils avec un atlas photographique des paysages et des énergies, des fiches pratiques et des retours d'expériences.

- Elle a pour objectif de porter un regard d'ensemble, de créer un espace de dialogue.
- **Elle n'a pas de portée réglementaire, elle n'est pas opposable aux tiers**
 - Elle s'adresse aux Collectivités : guide de planification et d'urbanisme.
 - Elle s'adresse aux porteurs de projets EnR : guide sur les sensibilités et spécificités propres à la Marne.
- Elle n'a pas la faculté de stopper des projets EnR mais elle démontre qu'une réflexion est engagée pour mieux prendre en compte leur impact sur nos paysages.
- Elle cherche à concilier les objectifs nationaux (*transition énergétique, développement EnR*) avec nos spécificités et le respect dû à nos paysages.



Accès aux différents outils

L'ensemble de la documentation relative à la démarche Paysages et Énergie est disponible au téléchargement dont :

- Une présentation synthétique de la démarche ;
- L'atlas Paysages & Énergies de la Marne ;
- Un Benchmark des démarches mises en œuvre sur d'autres territoires ;
- Une boîte à outils.

Sur le site Internet du Département :

<https://www.marne.fr/missions-et-actions-du-departement/developpement-local/transition-energetique>

Sur le site Internet de la Préfecture :

<https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire/Paysages-energies-une-demarche-pour-favoriser-un-developpement-harmonieux>

Contact : paysages.energies@marne.fr

Autres références : les chartes de la mission UNESCO des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

3 Chartes réalisées par la mission Unesco :

- Ciblées sur l'aire d'influence paysagère – Champagne.
- Préconisations qui peuvent être adaptées à d'autres territoires.

Charte éolienne des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

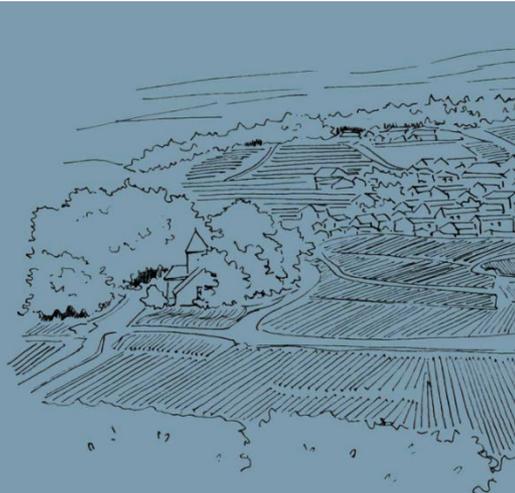
Février 2018



AGENCE RÉGION DE REIMS D'URBANISME
Développement & Prospective

COLLECTION REPÈRES N°1

CHARTE MÉTHANISATION ET PHOTOVOLTAÏQUE des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne



COLLECTION REPÈRES N°6

CHARTE PHOTOVOLTAÏQUE des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne





Merci de votre attention

Contact : paysages.energies@marne.fr

